



COMMISSION DE SERVICES POLICIERS D'OTTAWA



PRÉSIDENT
ELI EL-CHANTIRY
(CONSEILLER)



VICE-PRÉSIDENT
JIM DURRELL
(REPR. COMMUNAUTAIRE)



MEMBRE
JAN HARDER
(CONSEILLÈRE)



MEMBRE
CARL NICHOLSON
(REPR. COMMUNAUTAIRE)



MEMBRE
L. A. (SANDY) SMALLWOOD
(REPR. COMMUNAUTAIRE)



MEMBRE
JIM WATSON
(MAIRE)

DIRECTRICE EXÉCUTIVE
WENDY FEDEC

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
LYNN KENNEDY

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Téléphone : (613) 560-1270

Télécopieur : (613) 580-2728

Courriel : Wendy.Fedec@ottawa.ca ou
Lynn.Kennedy@ottawa.ca

Site Web : www.ottawapoliceboard.ca

Bienvenue à la présentation du Bulletin de mars 2014 de la Commission de services policiers d'Ottawa — un outil de communication de l'information sur le travail de la Commission de services policiers. Des renseignements supplémentaires sur la Commission sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.ottawapoliceboard.ca.

Contenu de ce numéro :

- Réélection du président et du vice-président
- Départ d'Adriana Doyle
- Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers – Séance d'engagement du public
- Pistolets électriques – Exprimez votre choix!
- Rapports reçus récemment par la Commission

RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

Conformément à la *Loi sur les services policiers* de l'Ontario, la Commission doit élire un président à la première réunion qu'elle tient chaque année. Lors de la réunion du 27 janvier 2014, le conseiller Eli El-Chantiry a été réélu président de la Commission pour une sixième année consécutive. Le président El-Chantiry a été élu au Conseil municipal pour la première fois en novembre 2003 dans le quartier de West Carleton-March. L'un des deux maires suppléants de la Ville d'Ottawa désignés pour le mandat 2010-2014 du Conseil, il est aussi membre du Comité de l'agriculture et des affaires rurales, du Comité des services communautaires et de protection, du Sous-comité de la vérification, de l'Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Mississippi et de Transport Pontiac-Renfrew.

Lors de cette même réunion, le représentant communautaire nommé par le gouvernement provincial Jim Durrell a été réélu à titre de vice-président pour une troisième année. M. Durrell est surtout connu pour son importante contribution en tant que maire de la Ville d'Ottawa, de 1985 à 1991. Il est actuellement président et propriétaire de la concession automobile Capital Dodge Chrysler Jeep. Il a aussi été le premier président des Sénateurs d'Ottawa (LNH), président des Rough Riders d'Ottawa (LCF), un des gouverneurs du Panthéon des sports canadiens, et président du Temple de la renommée des sports d'Ottawa. Auparavant, il a présidé le conseil d'administration de l'aéroport international d'Ottawa et le Centre des congrès d'Ottawa. Il occupe actuellement le poste de président du conseil d'administration de la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

DÉPART D'ADRIANA DOYLE

En février 2011, Adriana Doyle a été nommée par le gouvernement de l'Ontario pour siéger à titre de représentante communautaire à la Commission de services policiers d'Ottawa. Après avoir servi sa communauté avec dévouement pendant trois ans, la Commission a le regret d'annoncer qu'elle quittera ses fonctions à la fin de son mandat, le 9 février.

Mme Doyle a été reçue au Barreau de l'Ontario en 1984 et exerce le droit à titre individuel dans les domaines du droit de la famille, de l'arbitrage, de la médiation et du droit familial collaboratif. Elle est extrêmement active au sein de la communauté juridique et siège à de nombreux comités et conseils d'administration, notamment à titre de coprésidente du comité de planification du Family Law Institute. Elle agit également comme arbitre pour le Barreau du Haut-Canada en ce qui a trait aux mesures disciplinaires, et fait régulièrement des présentations dans le cadre de programmes de formation juridique permanente, dont le cours de préparation au barreau et les programmes de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, du Collège Algonquin, de l'Université Carleton et de certaines écoles secondaires.

Malgré une carrière très chargée, Mme Doyle a joué un rôle important au sein de la Commission, siégeant au Comité des politiques et de gouvernance et participant à maintes activités communautaires. Ses interventions et son raisonnement nous manqueront énormément lors des réunions de la Commission.



Photo : C. Eastop

De gauche à droite : Le chef Bordeleau, Adriana Doyle et le président El-Chantiry

PROJET DE COLLECTE DE DONNÉES FONDÉES SUR LA RACE AUX CONTRÔLES ROUTIERS — SÉANCE D'ENGAGEMENT DU PUBLIC

Dans le cadre du plan d'engagement continu visant à favoriser la compréhension du profilage racial et du Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers, le Service de police d'Ottawa et la Commission de services policiers d'Ottawa ont tenu une séance d'engagement du public intitulée « Parlons : Exprimez-vous » le 6 février 2014 au Centre RA. Cette séance visait essentiellement à poursuivre la discussion sur le profilage racial et la prochaine étape du Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers, alors que nous allons tous de l'avant. Au total, 144 intervenants représentant un large éventail d'organismes communautaires ont pris part à la séance. Les porte-parole de la soirée (les parrains du projet et les intervenants) ont échangé sur les mesures collectives au fil des ans pour régler les problèmes liés au profilage racial, ont donné un aperçu des composantes du projet et ont insisté sur l'importance de la participation de la police communautaire à l'ensemble du processus.

Lors des deux tables rondes, les membres de la collectivité ont pu partager leurs points de vue et leurs idées afin de mieux comprendre les problèmes liés au profilage racial et le projet. Les discussions ont été dirigées par des animateurs compétents, dont des partenaires communautaires et des membres du Comité d'intervention policière et communautaire, du comité consultatif et du Service de police d'Ottawa. Les thèmes abordés ainsi que les questions posées et les recommandations formulées feront l'objet d'un rapport qui sera rendu public sous peu. Pour connaître les dernières nouvelles, consultez régulièrement l'adresse suivante : www.ottawapolice.ca/race_fr.

PISTOLETS ÉLECTRIQUES (PÉ) – EXPRIMEZ VOTRE CHOIX!



Le Service de police d'Ottawa (SPO) mène un examen de son actuel déploiement des pistolets électriques (PÉ), communément qualifiés de « pistolets Taser ». Ce questionnaire fait suite à la diffusion des lignes directrices révisées du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario qui autorise les commissions de services policiers, en partenariat avec les chefs de police, à élargir le déploiement des PÉ aux autres classes d'agents. Dans le cadre de l'examen, le SPO consulte le public et les parties intéressées afin d'améliorer sa compréhension des questions et des commentaires de la collectivité à propos des PÉ.

Le **questionnaire** qui suit a été conçu dans le but de recueillir un important apport de la collectivité, dont on tiendra compte lors de l'élaboration des éventuelles solutions en matière de déploiement des PÉ. Ce questionnaire demeurera accessible jusqu'au 17 mars 2014. Les membres de la collectivité sont invités à transmettre leurs commentaires pour qu'ils puissent éclairer un rapport prévu au printemps 2014 et résumant les recommandations sur le déploiement éventuel.

Pour consulter le questionnaire, cliquez sur le lien ci-dessus ou visitez ottawapolice.ca/CEW_fr. Vous pouvez également envoyer un courriel avec vos pensées à cew@ottawapolice.ca.



RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

Au cours du premier trimestre de 2014, la Commission a reçu les rapports suivants, lesquels pourraient vous intéresser. Ils sont disponibles à l'adresse suivante : www.ottawapoliceboard.ca.

- **Mise à jour sur le Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers :** Le Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers est le fruit d'une convention conclue entre la Commission ontarienne des droits de la personne et la Commission de services policiers d'Ottawa en vertu de laquelle les agents de police noteront (par simple observation) la race du conducteur lors des contrôles routiers. Ce projet d'une durée de deux ans est en vigueur depuis le 27 juin 2013, et il s'agit de l'étude la plus importante menée à ce sujet au Canada. La Commission ontarienne des droits de la personne et le Service de police d'Ottawa estiment que la collecte de données fondées sur la race est importante pour pouvoir offrir des services de maintien de l'ordre impartiaux. Pour obtenir de l'information, consulter les mises à jour et connaître les possibilités d'engagement, rendez-vous à l'adresse suivante : www.ottawapolice.ca/race_fr.
- **Plan de consultation sur le déploiement éventuel des pistolets électriques (PÉ) :** En plus du plan de consultation (voir l'article sur les pistolets électriques dans le présent bulletin d'information pour connaître les détails de la consultation), le rapport présenté à la Commission comprend des renseignements sur les antécédents en matière d'utilisation des pistolets électriques, la formation des agents, l'usage et la responsabilisation au sein du Service de police d'Ottawa, le recours à la force, la façon de communiquer et les techniques de désamorçage, et l'examen effectué à la suite de la publication des lignes directrices ministérielles révisées concernant le déploiement des pistolets électriques.
- **Rapport d'inspection des normes de qualité provinciales :** En août 2013, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels a examiné les politiques, les procédures et les pratiques du Service de police d'Ottawa dans les quatre domaines suivants : libération sous caution et crime violent; intervention policière en présence de personnes à risque élevé; contrôle préliminaire de périmètre et d'encerclement; et personnes disparues. Le rapport du Ministère démontre que le Service de police d'Ottawa et la Commission respectent les quatre normes ministérielles examinées.
- **Réponse à la demande de renseignements – Agents spéciaux sur les chantiers de construction :** Lors de la réunion de la Commission de services policiers d'Ottawa du 27 janvier 2014, le président El-Chantiry a demandé si l'affectation d'agents spéciaux plutôt que d'agents de police sur les



Continuer de la page 3

chantiers de construction assurerait une meilleure utilisation des ressources. Bien qu'il soit possible de recourir aux services des agents spéciaux sur les chantiers de construction, ce projet nécessiterait l'embauche de personnel supplémentaire, l'achat d'équipement, l'offre de nouvelles formations ainsi que l'administration et l'évaluation des responsabilités juridiques et des responsabilités associées à la gestion des risques. Pour remédier à ces inconvénients, il serait possible de recourir à des tiers pour fournir ces services. Cette solution et d'autres options concernant le déploiement du personnel sont actuellement examinées dans le cadre du programme d'initiatives des services du SPO et seront présentées à la Commission au printemps.

- **Présentation de l'Unité de santé mentale :** L'Unité de santé mentale du Service de police d'Ottawa a donné une présentation sur le projet auquel elle participe, sous la direction de l'Hôpital d'Ottawa. Le programme « Live », qui a été lancé en 2012, est mis en application lors de trois quarts de travail par semaine par les membres de l'Unité de santé mentale du Service de police d'Ottawa et un résident en psychiatrie ou un psychiatre de l'Hôpital d'Ottawa. L'équipe répond aux appels concernant la santé mentale ou effectue des appels de suivi. Le partenariat consiste à trouver différentes façons de fournir des services, tout en s'assurant que le client reçoit les meilleurs services possibles. La ressource la plus utile, lorsque des problèmes de santé mentale sont suspectés, est un professionnel de la santé qui peut déterminer si la personne en état de crise requiert ou non des soins médicaux ou une intervention policière. Le Service de police d'Ottawa continuera d'évaluer le programme et de chercher la meilleure solution possible pour les résidents d'Ottawa.
- **Rapport sur les activités, la formation et le rendement de la Commission en 2013 :** Ce rapport annuel présente des renseignements sur les réunions, les événements et les activités de formation auxquels ont participé les sept membres de la Commission au cours de l'année précédente, ainsi qu'une évaluation du rendement de la Commission en 2013. Encore une fois, l'année a été des plus occupées et productives pour les membres de la Commission, qui ont assisté à un total de 20 réunions officielles de la Commission et des comités, ainsi qu'à 107 autres activités en lien avec leur travail. Parmi leurs autres activités, citons des événements et des activités-bénéfiques communautaires, des rencontres avec des partenaires communautaires ou avec des fonctionnaires et des homologues provinciaux d'autres commissions de la province, des événements organisés par des associations policières, des séances de négociation collective, des cérémonies de recrutement ou de remises de distinctions à des policiers, et la liste se poursuit. En tout, les membres de la Commission ont consacré, dans le cadre de leurs fonctions, 469 heures à des réunions et à d'autres événements, ce qui représente un investissement considérable de temps et d'effort dans la communauté.
- **Plan de travail de la Commission pour 2014 :** Ce plan de travail énonce les tâches que la Commission a l'intention de réaliser en 2014 afin de se conformer à ses obligations légales, d'assumer ses responsabilités en matière de gouvernance et d'atteindre ses priorités stratégiques.
- **Calendrier des critères de surveillance de la Commission pour 2014 :** Ce calendrier fait état des rapports de surveillance qui doivent être présentés à la Commission en 2014 pour que celle-ci puisse s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en vertu de la Loi sur les services policiers et de ses propres politiques, ainsi que des mois auxquels ils doivent être déposés.
- **Milieu de travail positif – Rapport annuel de 2013 :** Ce rapport brosse un portrait de l'ensemble du programme Respect en milieu de travail du Service de police d'Ottawa et des données statistiques sur l'utilisation et les résultats de ce programme.
- **Plan directeur du Service de police d'Ottawa 2013 2015 – Rapport semestriel :** Il s'agit d'un rapport d'étape sur les indicateurs de réussite et les mesures prises pour atteindre les objectifs fixés dans le plan directeur de 2013 2015 pour chacun des quatre domaines prioritaires stratégiques.

Continuer de la page 4

La Commission a également reçu les rapports suivants pour le troisième trimestre de 2013 :

- **Rapport de rendement :** Le Service de police d'Ottawa (SPO) surveille et évalue l'information en fonction de diverses mesures de rendement, notamment le nombre total d'appels de service et d'appels d'urgence, le temps de réponse pour les appels de service et les appels d'urgence de priorité 1, la somme de temps consacrée aux appels et le nombre d'infractions au Code criminel par agent assermenté.
- **Rapport sur la gestion des ressources humaines :** Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que les embauches, les mises à la retraite, les démissions et les promotions.
- **Rapport d'étape des services juridiques :** Ce rapport comprend des statistiques et une analyse des tendances concernant les écarts par rapport au budget approuvé, les réclamations et les actions intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être informée.



La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les précédents numéros du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez son site Web, www.ottawapoliceboard.ca.

La Commission de services policiers tient ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en juin (la réunion est reportée au 17 juin), en août (pas de réunion) et en décembre (la réunion a lieu le troisième lundi du mois). Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 17 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les citoyens sont également invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission au moins une semaine à l'avance. Il est possible de consulter le calendrier complet des réunions en ligne.